

CCFD-Terre Solidaire du Doubs
18 rue Mégevand
25000 BESANÇON

Pontarlier, le 17 mai 2017

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour l'envoi des propositions des quatre organisations françaises de solidarité internationale. J'en ai pris connaissance avec grande attention.

Vos documents abordent des sujets extrêmement sensibles dont l'importance est néanmoins capitale pour l'évolution de notre société. Ainsi, je préfère vous communiquer des réponses écrites sur les thèmes abordés.

Tout d'abord, je partage votre souhait de garantir le juste paiement de l'impôt pour les ménages et les entreprises. Il faut rendre du pouvoir d'achat aux Français en baissant les impôts et en diminuant les charges sur les sociétés. Je suis d'accord pour un engagement de discussion au niveau communautaire afin d'harmoniser certaines règles qui peuvent nuire à la compétitivité de nos entreprises par exemple. Cependant, prévoir la publicité d'informations sensibles nuirait à la compétitivité des entreprises françaises, en livrant à leurs concurrentes étrangères des données stratégiques. Autre risque, la publicité du *reporting* pays par pays pourrait entraver le bon fonctionnement de l'échange automatique entre administrations fiscales. Le Conseil constitutionnel a d'ailleurs récemment jugé que l'obligation faite à certaines sociétés de rendre publics des indicateurs économiques et fiscaux portent une atteinte disproportionnée à la liberté d'entreprendre et sont ainsi contraires à la Constitution.

Je m'engage à être attentive aux « Objectifs de développement durable » afin d'agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. En outre, il est nécessaire d'agir pour les 9 millions de personnes pauvres en France pour lesquelles nous proposons de lancer un grand plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Avec ma famille politique, nous sommes favorables à renforcer les crédits budgétaires concernant l'aide publique au développement. Entre 2012 et 2017, les crédits ont diminué de 640 millions, soit 21%. Jamais l'aide publique au développement n'avait subi une telle baisse depuis que le Général DE GAULLE en avait fait une priorité. Grâce à une initiative de Jean-François MANCEL, qui a été adoptée à l'unanimité lors de l'examen de la loi de finances 2017, un amendement prévoit un effort supplémentaire de 270 millions en faveur de l'aide publique au développement.

Alexis Mussard, collaborateur 07 56 81 16 24 – 03 81 89 87 37
agenevard2017@gmail.com - Permanence de campagne : 4, place des Bernardines 25300 PONTARLIER

Concernant les agrocarburants, il est nécessaire de privilégier l'alimentation des populations qui doit être la priorité pour les pays en développement mais je pense qu'il est possible de produire des agrocarburants si cela est bien encadré et correctement rémunéré.

Elue dans un territoire agricole, je soutiens l'agriculture familiale et les produits de celle-ci. Quel formidable exemple que le processus d'élaboration du comté dans notre région. Je soutiendrai toutes les mesures qui garantiront des revenus à nos agriculteurs comme la régulation de la production.

Sur l'immigration, je pense qu'il est dans l'intérêt des immigrés, comme des populations qui les accueillent, que les flux migratoires soient gérés en amont par des accords multilatéraux qui régissent les flux. Les migrants doivent être protégés et assistés lorsqu'ils arrivent sur notre sol dans le respect de la dignité humaine.

Au sujet de la régulation de la Finance, je vous précise que lors de l'examen de la loi de finances 2017, a été voté un relèvement du taux de la taxe sur les transactions financières (TTF) de 0,2 % à 0,3 % qui devrait ainsi augmenter son produit de 540 millions d'euros.

Avec ma famille politique, nous sommes favorables sur le principe d'une responsabilité sociale des entreprises. L'objectif de faire contribuer les entreprises françaises au respect des droits de l'homme, des normes sanitaires et environnementales est bien entendu un objectif vertueux. Aujourd'hui un grand nombre de nos entreprises intègrent déjà ces exigences. Ainsi, 84% des entreprises françaises sont au-dessus de la moyenne des normes RSE européennes. Et l'on compte 11 « championnes françaises » parmi les 31 entreprises internationales les mieux cotées en matière de RSE. En revanche, je pense qu'une vision punitive de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises n'est pas une solution. L'enjeu principal est le développement de ces pays dans le cadre de la solidarité internationale. Il faut les aider à améliorer le sort de leurs travailleurs et à se doter d'un système juridique efficace pour sanctionner et indemniser de tels dommages sur leur territoire.

Enfin, je défendrai avec force le respect des droits des femmes dans le monde et la signature des engagements internationaux en la matière.

Restant à votre disposition et vous remerciant pour la transmission de vos notes détaillées, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

Cordialement



Annie GENEVARD